

11) Mme AMELIN demande à ce que l'on prenne des dispositions pour faciliter l'évacuation des eaux stagnantes sur la portion de route allant du Petit Marché à l'aérodrome Gillot,

ensuite d'envisager la possibilité de recouvrir le canal situé côté Nord de la Route Nationale, de la rue de l'Est au Pont du Butor. La dalle qui le recouvrirait servirait également de trottoir dans ce secteur où la circulation est très intense.

Le MAIRE. La question va être étudiée par le service des Travaux.